



Plateforme téléphonique "Questions de Parents" - Familles Monoparentales

publié le 19/02/2020

Un dispositif initié par le CIDFF, Soelifa et l'UDAF, soutenu par la CAF de la Vienne, propose aux parents :

- de bénéficier de manière anonyme d'une écoute bienveillante,
- d'échanger avec une professionnelle (psychologue, médiatrice familiale),
- d'accéder à des informations utiles, d'obtenir une réponse adaptée aux différentes questions posées,
- d'être orienté le cas échéant vers des personnes ou des lieux ressources de proximité.

Actuellement ouverte les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 13h30, la plateforme est accessible au numéro vert suivant (appel gratuit depuis une ligne fixe ou mobile) :

0800 08 22 86



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.